

Collectivité
Territoriale
de Guyane

ODPE
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Protection de l'enfance

du 23 au 29 novembre 2016

ROUN MAYOURI POU NOU TI MOUN



 **Journée des Outre-Mers**
mercredi 23 novembre / Hôtel de la CTG

 **2^{èmes} rencontres territoriales**
jeudi 24 et vendredi 25 novembre / Salle du Zéphyr

 **Séminaire sur les données chiffrées de l'enfance en danger**
mardi 29 novembre / Hôtel de la CTG



ONPE
Observatoire national de
la protection de l'enfance



ciDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Guyane

LES TROIS FLEUVES
Établissement Public
de Coopération Culturelle
CNAPE
La fédération
des associations
de protection
de l'enfant
www.cnape.fr



WWW.CTGUYANE.FR

0594 300 600

CTGuyane

@CTdeGuyane



Journée des Outre Mer

« Roun lanmin lavé rot » (Il faut s'entraider)

De l'esprit de la loi à la réalité : quelle protection de l'enfant pour nos territoires?

Date : Mercredi 23 novembre 2016

Lieu : Hôtel de la Collectivité territoriale de la Guyane

8h00 : accueil des participants

8h30 : ouverture de la semaine de la protection de l'enfance

9h00-10h00 : la protection de l'enfant dans nos territoires

- Tour d'horizon des Outre-mers par les élus délégués : présentation des collectivités (la situation géopolitique, données chiffrées, problématiques, moyens alloués).

10h15- 12h00 : Ateliers réflexifs (2 groupes par thématique)

1. La co-construction du dispositif local de la protection de l'enfant
 - Quel maillage territorial dans les zones d'outre-mer ? l'articulation des services qui participent à la protection de l'enfance (SSD, PMI, ASE), l'implication des autres collectivités territoriales (communes, communautés des communes).
2. L'adaptation des lois face à la variété des outre-mer
 - Les statuts, l'enclavement, l'éloignement géographique, le contexte socio-économique, les moyens alloués face aux réalités démographiques, sont autant de freins identifiés. Quels leviers pour améliorer les dispositifs locaux et politiques publiques en matière de protection de l'enfant ?

14h00 -15h30 : Ateliers réflexifs (2 groupes par thématique)

3. La coopération avec les pays voisins
 - La nécessité d'une collaboration avec les pays d'origine des enfants confiés. Quels enjeux pour la protection de l'enfant ?
 4. La construction d'un réseau ultramarin.
 - Pour une meilleure prise en compte des spécificités de nos territoires.
 - ki « lyannaj » pou nou ti moun ? (Quels liens d'action et de solidarité pour nos enfants?)
- **15h30 - 16h00 :** Conclusion
 - **17h00 :** visite d'établissements (Service d'accueil d'urgence JCLT, foyer d'accueil pour jeunes délinquants, groupe SOS)
 - **19h00 :** cocktail dînatoire offert par le groupe SOS jeunesse

**Participants : Elus délégués,
cadre de la protection de l'enfance**

12h-14h: Pause déjeûnatoire

Cette journée est co-animée par l'ODAS et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (Collectivité territoriale de Guyane)